

« Demande d'aide au financement à la formation BAFA »

La Communauté de Communes Castillon Pujols attribue une aide à la formation au Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur (BAFA).

Cette aide vise à favoriser la formation des animateurs et, par la même occasion, à répondre aux besoins du territoire en animateurs.

1. Conditions d'éligibilité

L'aide est attribuée sous réserve que le demandeur remplisse les conditions ci-après :

- Être domicilié sur une commune de la communauté de communes ;
- Avoir entre 16 et 25 ans ;
- S'inscrire à l'une formation organisée par la CDC, en partenariat avec les Céméa et la CDC du Pays Foyen
- Remplir les modalités administratives nécessaires (voir le paragraphe 3)
- Passer un entretien permettant d'évaluer la motivation et l'implication,
- S'engager à intervenir prioritairement en tant qu'animateur bénévole ou salarié, auprès d'une structure de la CDC, d'une Mairie ou d'un SIRP, localisée sur le territoire qui emploie des animateurs, et ce pendant au moins 14 jours ouvrables (dans le cadre du stage pratique du BAFA ou en dehors).

2. Montant de l'aide

Le montant de l'aide est de 100 € par session de formation suivie et par an.

Les aides sont cumulables, dans la limite de 200 € par personne, soit :

- 100 € pour la session théorique de base
- 100 € pour la session d'approfondissement

3. Modalités administratives

Le dossier de demande d'aide est à retirer par mail en faisant la demande à c.gombeau@castillonpujols.fr.

Les demandes d'aides financières seront enregistrées lorsque les pièces suivantes seront déposées à la CDC (par mail ou courrier) :

- Le dossier d'inscription à la formation BAFA + photo ;
- La fiche de demande d'aide financière à la formation BAFA (annexe1) ;
- Une photocopie de la carte d'identité du demandeur ;
- Un justificatif de domicile de moins de 3 mois ;
- Une attestation sur l'honneur de la probable intervention du demandeur comme animateur dans une structure située sur le territoire intercommunal, dans le cadre du stage pratique ou autre pendant au moins 14 jours ouvrables (annexe 2)

4. Versement de l'aide

Le versement de l'aide se fera directement auprès des Céméa, l'organisme de formation.



ANNEXE 1

« Fiche de demande d'aide financière à la formation BAFA »

Je soussigné(e)

NOM : Prénom :

Adresse :

.....

Téléphone fixe : Téléphone portable :

Adresse mail :@.....

Sollicite une aide pour m'inscrire au stage de formation BAFA

Session de formation : théorique approfondissement / perfectionnement organisée par la CDC

Mes motivations :

.....

.....

.....

Fait A Le

Signature du demandeur

attestant que les renseignements ci-dessus sont justes,

Cadre réservé à l'administration

Date de l'enregistrement de la demande par le service EJ :

Dossier complet Dossier incomplet Pièce manquante :

Date de l'entretien :

Validation de l'aide Aide non validée motif :



ANNEXE 2

« Attestation sur l'honneur »

Je soussigné(e)

NOM : Prénom :

**Atteste sur l'honneur que je m'engage à solliciter en priorité une structure du territoire de la
Communauté de communes pour réaliser le stage pratique me permettant de valider ma session
de formation.**

Fait à Le

Signature du demandeur